

# Pièces à fournir pour la liquidation et le partage de votre régime matrimonial

---

## 1. État civil

- Copie intégrale de vos actes de naissance (datant de moins de 3 mois)
- Copie du livret de famille
- Copie du contrat de mariage (le cas échéant)
- Copie de la donation entre époux (le cas échéant)
- Questionnaire d'état civil dûment complété

## 2. Titres de propriété et documents relatifs aux biens immobiliers

- Actes d'acquisition
- Derniers avis de taxe foncière et taxe d'habitation
- Dernier relevé de prêt immobilier en cours
- Estimation de la valeur des biens (le cas échéant)

## 3. Éléments financiers

- Relevés de comptes bancaires (individuels et communs)
- Relevés d'épargne, d'assurances-vie ou de placements
- Relevés de comptes de cryptomonnaies (le cas échéant)
- Évaluation des véhicules (carte grise et estimation)
- Justificatifs de dettes éventuelles (prêts personnels, crédits à la consommation, etc.)
- Documents relatifs à l'intéressement, la participation et le Plan d'Épargne Entreprise (PEE)
- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Justificatifs d'éventuelle pension alimentaire versée ou perçue dans le cadre d'un précédent divorce

## 4. Biens reçus par donation ou succession

- Copies des actes de donation ou de succession
- Évaluations ou attestations de valeur des biens reçus
- Justificatifs de emploi (le cas échéant)

## 5. Documents professionnels (le cas échéant)

- Statuts de société
- Bilans comptables récents
- Évaluation des parts sociales ou actions détenues